

207646



Le commissaire enquêteur
Claude COHEN

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE DE GILETTE

**2^{ÈME} AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT**

Par arrêté préfectoral en date du 2 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-21-P-0019 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune de GILETTE n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains

plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union Européenne.

L'enquête publique se déroulera du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront

être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023, de 8h30 à 12h30.

Le tribunal administratif de NICE a désigné, en date du 20 juin 2022, Madame Claude COHEN, comme commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
GILETTE	30 janvier 2023	de 8h30 à 12h30	Mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE
GILETTE	8 février 2023	de 8h30 à 12h30	Mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE
GILETTE	23 février 2023	de 8h30 à 12h30	Mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE
GILETTE	3 mars 2023	de 8h30 à 12h30	Mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour - 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 inclus, afin que le

public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8h30 à 12h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant : <https://www.registredemat.fr/pprif-gilette>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit à Madame la commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Madame la commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'incendies de forêt Mairie de GILETTE 1 place Dr René Morani 06830 GILETTE

ou par email à l'adresse suivante : pprif-gilette@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 inclus, de 8h30 à 12h30 en mairie de GILETTE, 1 place Dr René Morani, 06830 GILETTE.

À l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie de GILETTE pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

207656



COMMUNE DE MARIE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de MARIE (06)

Hôtel de Ville, 06420 MARIE

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21060080500019

Code postal / Ville : 06420 Marie

Groupe de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Gérard STEPPEL,

Maire de MARIE - Tél : +33 4 93 02 03 73

- Mail : communedemarie@wanadoo.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure

adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au RC et CCAP

Capacité économique et financière : Se référer au RC et CCAP

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au RC et CCAP

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 23 février 2023 - 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Se référer au RC et CCAP

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINT ROCH ET DE SES ABORDS

Classification CPV : 45261100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINT ROCH ET DE SES ABORDS

Lieu principal d'exécution : MARIE

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

LOT 01 INSTALLATION - MAÇONNERIE - NETTOYAGE

Classification CPV : 45261100

Lieu d'exécution du lot : MARIE

LOT :

LOT 02 CHARPENTE - COUVERTURE

Classification CPV : 45261100

Lieu d'exécution du lot : MARIE

LOT :

LOT 03 REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS - VRD

Classification CPV : 45261100

Lieu d'exécution du lot : MARIE

LOT :

LOT 04 TRANCHE OPTIONNELLE - GROS ŒUVRE - ÉTANCHEITÉ

Classification CPV : 45261100

Lieu d'exécution du lot : MARIE

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Deux visites

ont organisées le vendredi 03 février et

vendredi 10 février 2023 de 10h00 à 12h00.

Autres informations complémentaires :

Personne à contacter Lola LAUTUSSIER, Nommos Architecture et

Urbanisme au 06 10 99 41 89

Date d'envoi du présent avis

26 janvier 2023